

Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Question I : Qu'est-ce que la doctrine sacrée ?

NB : Ce que Thomas d'Aquin nomme la « doctrine sacrée » correspond à ce que nous avons appelé en cours la théologie révélée : un discours qui admet les dogmes d'une religion (ici, la religion catholique) et tente de les expliquer de façon cohérente. Chaque question de la Somme théologique comporte plusieurs sous-questions nommées « articles », notre texte correspond à l'article 8 de la question I.

Article 8 — Cette doctrine argumente-t-elle ?

Objections :

1. Saint Ambroise dit : “Rejette les arguments, là où c'est la foi qu'on cherche.” Or, dans cette doctrine, c'est la foi surtout que l'on cherche : “ Ces choses ont été écrites, dit S. Jean (20, 31), afin que vous croyiez. ” La doctrine sacrée ne procède donc pas par arguments.

2. Si cette science devait argumenter, ce serait ou par autorité ou par raison. Mais prouver par autorité ne semble pas convenir à sa dignité, car, selon Boèce, l'argument d'autorité est de tous le plus faible. Quant aux preuves rationnelles, elles ne conviennent pas à sa fin, puisque, selon Saint Grégoire, “la foi n'a pas de mérite, là où la raison procure une connaissance directe”. Par conséquent la doctrine sacrée n'utilise pas d'arguments.

En sens contraire, l'Apôtre, parlant de l'évêque, dit (1 Co 12, 9) : “Qu'il soit attaché à l'enseignement sûr, conforme à la doctrine ; il doit être capable d'exhorter dans la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs.”

Réponse :

Les autres sciences n'argumentent pas en vue de démontrer leurs principes ; mais elles argumentent à partir d'eux pour démontrer d'autres vérités comprises dans ces sciences. Ainsi la doctrine sacrée ne prétend pas, au moyen d'une argumentation, prouver ses propres principes, qui sont les vérités de foi ; mais elle les prend comme point d'appui pour manifester quelque autre vérité, comme l'Apôtre (1 Co 15,12) prend appui sur la résurrection du Christ pour prouver la résurrection générale.

Toutefois, il faut considérer ceci. Dans l'ordre des sciences philosophiques, les sciences inférieures non seulement ne prouvent pas leurs principes, mais ne disputent pas contre celui qui les nie, laissant ce soin à une science plus haute ; la plus élevée de toutes, au contraire, qui est la métaphysique, dispute contre celui qui nie ses principes, à supposer que le négateur concède quelque chose ; et, s'il ne concède rien, elle ne peut discuter avec lui, mais elle peut détruire ses arguments. La science sacrée donc, n'ayant pas de supérieure, devra-t-elle aussi disputer contre celui qui nie ses principes. Elle le fera par le moyen d'une argumentation, si l'adversaire concède quelque chose de la révélation divine : c'est ainsi qu'en invoquant les “ autorités ” de la doctrine sacrée, nous disputons contre les hérétiques, utilisant un article de foi pour combattre ceux qui en nient un autre. Mais si l'adversaire ne croit rien des choses révélées, il ne reste plus de moyen pour prouver par la raison les articles de foi ; il est seulement possible de réfuter les raisons qu'il pourrait opposer à la foi. En effet, puisque la foi s'appuie sur la vérité infaillible, et qu'il est impossible de démontrer le contraire du vrai, il est manifeste que les arguments qu'on apporte contre la foi ne sont pas de vraies démonstrations, mais des arguments réfutables.

Solutions :

1. Bien que les arguments de la raison humaine soient impropres à démontrer ce qui est de foi, il reste qu'à partir des articles de foi la doctrine sacrée peut prouver autre chose, comme on vient de le dire.

2. Il est certain que notre doctrine doit user d'arguments d'autorité ; et cela lui est souverainement propre du fait que les principes de la doctrine sacrée nous viennent de la révélation, et qu'ainsi on doit croire à l'autorité de ceux par qui la révélation a été faite. Mais cela ne déroge nullement à sa dignité, car si l'argument d'autorité fondé sur la raison humaine est le plus faible, celui qui est fondé sur la révélation divine est de tous le plus efficace.

Toutefois la doctrine sacrée utilise aussi la raison humaine, non point certes pour prouver la foi, ce qui serait en abolir le mérite, mais pour mettre en lumière certaines autres choses que cette doctrine enseigne. Donc, puisque la grâce ne détruit pas la nature, mais la parfait, c'est un devoir, pour la raison naturelle, de servir la foi, tout comme l'inclination naturelle de la volonté obéit à la charité. Aussi l'Apôtre dit-il (2 Co 10, 5) : “ Nous assujettissons toute pensée pour la faire obéir au Christ. ” De là vient que la doctrine sacrée use aussi des autorités des philosophes, là où, par leur raison naturelle, ils ont pu atteindre le vrai.

Questions :

1) A l'aide de vos recherches personnelles, résumez en quelques lignes :

- la vie et l'oeuvre de Thomas d'Aquin
- ce qu'est la *Somme théologique* dont notre texte est extrait

2) Analysez la structure formelle de ce texte (la même pour tous les articles de la *Somme*) : quelles en sont les 4 grandes étapes ? Pourquoi avoir choisi cette façon de structurer chaque article ?

3) Expliquez brièvement les 5 passages soulignés, en vous aidant de l'ensemble du texte.

4) D'après ce texte et vos précédentes réponses, peut-on dire que la religion est pour Thomas d'Aquin une croyance contraire à la raison ?

5) Rédigez un paragraphe argumenté de réponse à la question : « Les religions ne sont-elles que des superstitions ? » Vous vous appuyerez sur ce texte, soit pour en reprendre la thèse et la démarche, soit pour en faire la critique. Vous êtes libre de la réponse apportée à la question, tant qu'il est fait un usage pertinent du texte étudié.